
États financiers de
l'Institution royale pour
l'avancement des sciences /
Université McGill

30 avril 2014

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7-23

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil des gouverneurs de l'Université McGill et aux fiduciaires de l'Institution royale pour l'avancement des sciences

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill, qui comprennent le bilan au 30 avril 2014 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill au 30 avril 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Observation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons votre attention sur la note 2 des états financiers décrivant le redressement de certaines informations comparatives pour l'année financière terminée le 30 avril 2013.

 Deloitte S.E.N.C.R.L. / s.r.l.

Le 2 octobre 2014

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État des résultats

Exercice terminé le 30 avril 2014

(en milliers de dollars)

	Notes	2014 \$	2013 \$ (retraité – note 2)
Produits			
Subventions			
Fédérales		205 687	205 705
Provinciales		451 634	434 394
États-Unis		7 684	7 240
Autres sources		24 750	38 148
Contrats		19 667	17 997
Droits de scolarité et frais		245 241	228 623
Vente de biens et services		129 170	128 347
Dons et legs		45 018	35 417
Gain sur taux de change		1 500	1 328
Produits de placement et intérêts créditeurs	16	52 218	60 916
		1 182 569	1 158 115
Charges			
Salaires			
Professeurs		287 161	285 482
Personnel administratif et de soutien		231 922	227 123
Avantages sociaux		98 125	94 816
Aide aux étudiants		101 068	100 962
Étudiants		37 698	35 815
		755 974	744 198
Charges autres que les salaires			
Matériaux, fournitures et publications		39 846	43 554
Apports aux institutions partenaires		36 655	39 978
Services contractuels		22 918	23 761
Frais professionnels		19 092	21 630
Frais de déplacement		25 052	25 176
Coût des marchandises vendues et des services rendus		18 188	19 156
Frais d'occupation		24 783	21 981
Énergie		19 061	18 036
Autres charges non salariales		39 933	41 619
Entretien de l'équipement informatique et des logiciels		7 502	7 081
Amortissement des immobilisations		108 999	105 850
Frais d'intérêts		30 174	31 243
Frais bancaires		1 100	1 240
		393 303	400 305
		1 149 277	1 144 503
Excédent des produits sur les charges		33 292	13 612

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 30 avril 2014

(en milliers de dollars)

	Non affecté	Affectations d'origine interne	Affectations d'origine externe	Investi en immobilisations	Dotations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net (déficit) au 1^{er} mai 2012						
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(301 882)	53 678	—	212 944	937 215	901 955
Dotations et contributions en nature	43 957	27 766	18 874	(76 985)*	—	13 612*
Composantes du revenu de placement présentées à titre (de diminution) d'augmentation directe de l'actif net	—	—	—	1 576	38 468	40 044
Variation nette de l'actif net affecté d'origine interne	(2 539)	(2 333)	(6 119)	—	86 694	75 703
Investissement en immobilisations	10 458	(33 580)	(3 291)	27 205	(792)	—
Autres transferts	(42 943)	—	(22 012)	64 955	—	—
	(22 347)	12 593	12 548	4 006	(6 800)	—
Actif net (déficit) au 30 avril 2013	(315 296)	58 124	—	233 701	1 054 785	1 031 314
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	70 414	12 811	15 184	(65 117)	—	33 292
Dotations et contributions en nature	—	—	—	521	40 443	40 964
Composantes du revenu de placement présentées à titre (de diminution) d'augmentation directe de l'actif net	(4 586)	(3 984)	(5 584)	—	159 508	145 354
Variation nette de l'actif net affecté d'origine interne	5 778	(6 073)	(4 133)	4 457	(29)	—
Investissement en immobilisations	(51 221)	—	(15 294)	66 515	—	—
Autres transferts	(8 840)	5 577	9 827	177	(6 741)	—
Actif net (déficit) au 30 avril 2014	(303 751)	66 455	—	240 254	1 247 966	1 250 924

* Inclus le retraitement de la période comparative, voir note 2.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Bilan

au 30 avril 2014

(en milliers de dollars)

	Notes	2014 \$	2013 \$ (retraité – note 2)
Actif			
À court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		27 747	19 450
Placements à court terme	18	78 789	36 117
Débiteurs	4	352 631	411 900
Frais payés d'avance		3 161	3 930
Stocks		1 836	2 088
		464 164	473 485
Titres négociables	18	1 270 073	1 116 812
Subventions et contrats liés à la recherche à recevoir		42 097	42 229
Subventions d'investissement à recevoir	5	736 149	657 108
Prêts à recevoir	6	11 829	13 529
Immobilisations	7	1 306 416	1 274 699
		3 830 728	3 577 862
Passif			
À court terme			
Dette bancaire	8	129 870	178 163
Créditeurs et charges à payer	9	185 888	169 986
Produits reportés		25 102	24 603
Tranche à court terme de la dette à long terme	12	94 211	159 657
		435 071	532 409
Apports reportés	10	413 946	411 508
Apports reportés afférents aux immobilisations	11	825 113	810 982
Dette à long terme	12	755 933	630 967
Passif au titre de prestations constituées	13	29 301	41 899
Obligation au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite	13	120 440	118 783
		2 579 804	2 546 548
Engagements et éventualités	20 et 21		
Actif net (déficit)			
Investi en immobilisations		240 254	233 701
Affectations d'origine externe à des fins de dotation	14	1 247 966	1 054 785
Affectations d'origine interne	15	66 455	58 124
Non affecté		(303 751)	(315 296)
		1 250 924	1 031 314
		3 830 728	3 577 862

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil des gouverneurs

 , gouverneur

 , secrétaire-général

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

État des flux de trésorerie (suite)

Exercice terminé le 30 avril 2014

(en milliers de dollars)

	Notes	2014	2013
		\$	\$
			(retraité – note 2)
Activités de fonctionnement			
Excédent des produits sur les charges		33 292	13 612
Ajustements pour les éléments suivants :			
Amortissement des immobilisations		108 999	105 850
Amortissement de l'escompte d'émission d'obligations		204	204
Amortissement des apports reportés	10	(369 164)	(380 149)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	11	(61 655)	(63 355)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements		6 569	2 635
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés		(2 400)	1 395
		(284 155)	(319 808)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	17	14 018	(2 712)
Augmentation des subventions gouvernementales à recevoir		(26 163)	(37 277)
Diminution des subventions et des contrats liés à la recherche à recevoir		9 927	39 209
Augmentation des apports reportés		371 602	353 969
Diminution de la charge de retraite à payer		(12 598)	(7 280)
Augmentation de l'obligation au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite		6 866	5 064
Paiements découlant de l'obligation au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite		(5 209)	(4 839)
		74 288	26 326
Activités d'investissement			
(Augmentation) diminution des placements à court terme		(42 672)	48 361
Acquisition d'immobilisations		(140 716)	(159 164)
Achat de titres négociables		(907 524)	(1 025 493)
Produits à la cession de titres négociables		750 094	857 604
Variation des prêts à recevoir		1 700	(7 204)
		(339 118)	(285 896)
Activités de financement			
Variation de la dette bancaire		(48 293)	(41 016)
Produit de placement présenté à titre d'augmentation directe de l'actif net		145 354	75 703
Dotations		40 964	40 044
Émission de titres d'emprunt à long terme		219 000	201 234
Remboursement de la dette à long terme		(159 684)	(132 427)
Apports reportés afférents aux immobilisations		75 786	97 825
		273 127	241 363
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie		8 297	(18 207)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		19 450	37 657
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		27 747	19 450

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2014

(en milliers de dollars)

1. Statut et description des activités

La société, dont la dénomination sociale est « Governors, Principal and Fellows of McGill College » (« McGill College »), a été constituée en 1821 en vertu d'une charte royale et est une université ayant le droit de conférer des diplômes. L'Institution royale pour l'avancement des sciences (l'« Institution royale ») a été constituée en 1802 et détient tous les biens acquis par McGill College ou lui ayant été cédés ou légués, et prend en charge toute dette contractée par McGill College. Ensemble, ces deux sociétés constituent l'entité connue sous le nom de l'Université McGill (« McGill » ou l'« Université »). Les activités de McGill incluent toutes les activités de ses unités d'enseignement et de recherche, telles que l'Institut neurologique de Montréal, le campus Macdonald à Sainte-Anne-de-Bellevue et l'Arboretum Morgan.

2. Redressement de l'année antérieure

En préparant les états financiers de l'exercice 2014, McGill a découvert une erreur sur la période d'amortissement reliée aux apports reportés afférents aux immobilisations – MESRS de l'exercice 2013. La correction de la période d'amortissement dans l'année antérieure a eu pour effet de réduire les produits de subvention provinciale, de réduire l'excédent des produits sur les charges, de réduire les actifs nets investis en immobilisations et d'augmenter les apports reportés afférents aux immobilisations d'un montant de 21,8 M\$.

3. Méthodes comptables

Les états financiers de l'Université sont préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la méthode du report et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Consolidation

Les résultats nets des organismes sans but lucratif partenaires de McGill ne sont pas constatés dans les présents états financiers, car ces organismes ne sont pas contrôlés par McGill.

Constatation des produits

L'Université suit la méthode du report pour comptabiliser les apports affectés, ce qui comprend les dons et les legs ainsi que les subventions. Selon cette méthode, les montants affectés sont comptabilisés à titre d'apports reportés et comptabilisés à titre de produits lorsque la charge connexe est engagée. Lorsque les apports sont liés aux immobilisations, le produit est comptabilisé sur la même base que l'amortissement de l'actif acquis. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus. Les dotations sont comptabilisées comme une augmentation directe de l'actif net pour l'exercice au cours duquel elles sont reçues.

Les intérêts créditeurs et les revenus de dividendes sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les gains ou les pertes matérialisées à la vente de placements sont comptabilisés lorsque les titres sont vendus. Les gains et les pertes non réalisés liés à la variation de la juste valeur sont présentés à titre de produit de placement. Dans la mesure où le produit de placement est affecté, il est inclus dans le compte d'apports reportés et comptabilisé lorsque la charge connexe est engagée, à l'exception de l'excédent des montants disponibles pour les charges et des gains et des pertes non réalisés sur les dotations grevées d'affectations d'origine externe, lesquels sont comptabilisés comme une augmentation ou une diminution directe des dotations.

Les droits de scolarité et frais sont constatés à titre de produits dans l'année au cours de laquelle les cours sont offerts.

3. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

La vente de biens et de services et les produits liés aux contrats sont comptabilisés au moment de la vente ou lorsque le service a été rendu.

Les contributions en nature sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur réception ou à la valeur nominale lorsque la juste valeur de marché ne peut pas être déterminée de façon raisonnable. La valeur des heures de travail effectuées par des bénévoles n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers. La valeur des dons en nature pour l'exercice 2014 est de 521 \$ (1 576 \$ en 2013).

Les subventions de recherche sont comptabilisées selon la méthode de report et sont constatées comme produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont reconnues.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Université devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements et des instruments financiers dérivés qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des titres négociables sur des marchés publics est basée sur les valeurs du marché des cours acheteurs, et celle des instruments financiers dérivés est déterminée selon les informations obtenues de la banque. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés fréquemment, y compris les placements privés, est déterminée en utilisant les valeurs obtenues par les différents gestionnaires. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains, les pertes réalisées à la cession et les gains et les pertes non réalisés sont incluses dans les produits de placements.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers comptabilisés au coût après amortissement, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, l'Université comptabilise aux résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs provenant des actifs financiers. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même les résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Conversion de devises

Les éléments d'actifs et de passifs monétaires et des autres actifs comptabilisés à la juste valeur et libellés en devises sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou les pertes provenant de la conversion sont inclus dans l'état des résultats.

3. Méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Prêts étudiants

Les prêts étudiants ont une échéance d'un an suivant l'obtention du diplôme et ne portent pas intérêt avant cette date. Après la date d'échéance, des intérêts sont facturés aux taux qui prévalaient à la date de signature du contrat. Une provision est enregistrée pour les montants estimatifs jugés irrécouvrables.

Stocks

Les stocks, y compris les livres et les fournitures, sont évalués au moindre du coût, calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti, et de la valeur nette de réalisation. Le montant comptabilisé à titre de coût des marchandises vendues au cours de l'exercice s'élève à 18,2 M\$ (19,2 M\$ en 2013).

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations construites n'incluent pas les intérêts engagés au cours de la construction. Les apports en immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable de cette juste valeur; si ce n'est pas le cas, les immobilisations sont comptabilisées à un montant nominal. L'amortissement des immobilisations en cours de développement débute lorsque le développement est achevé. Les taux d'amortissement sont établis selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile des diverses catégories d'actifs, comme suit :

Aménagement de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments	20 à 50 ans
Rénovations majeures	20 à 50 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail, jusqu'à concurrence de 10 ans
Matériel	3 à 20 ans
Matériel roulant	5 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Actifs incorporels (surtout des logiciels)	3 à 5 ans

Actif net

Les soldes investis dans les immobilisations représentent les éléments de l'actif net qui ne peuvent pas être utilisés à d'autres fins, car ils ont été investis en immobilisations.

Les dotations doivent être utilisées conformément aux diverses fins établies par les donateurs, et le montant en capital des dotations doit être maintenu à perpétuité.

Les éléments de l'actif net qui sont grevés d'affectations d'origine interne consistent en des fonds affectés à des fins particulières comme il est déterminé par le conseil des gouverneurs à l'occasion.

3. Méthodes comptables (suite)

Avantages sociaux futurs

L'Université offre un régime de retraite à cotisations déterminées (le « Régime ») pourvu d'une composante à prestations déterminées qui garantit un seuil minimal de prestations de retraite pour les membres admissibles au Régime. Le coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi et au départ à la retraite autre que les prestations de retraite est déterminé périodiquement par des actuaires indépendants. L'évaluation actuarielle est effectuée aux trois ans et se fonde sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui tiennent compte de la meilleure estimation de la direction à l'égard des échelons futurs des salaires, de l'accroissement des autres coûts, de l'âge de départ à la retraite des employés et d'autres facteurs actuariels). Aux fins du calcul du taux de rendement prévu sur les actifs du Régime, ces actifs sont évalués à la juste valeur.

Les gains ou les pertes actuariels découlent de l'écart entre le taux de rendement à long terme réel des actifs du Régime pour l'exercice et le taux de rendement à long terme prévu des actifs du Régime pour cet exercice, ou des variations des hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. L'excédent du cumul du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la juste valeur de l'actif du Régime, selon le plus élevé des deux montants, est amorti sur la période de service restante moyenne des employés actifs, soit 12 ans (12 ans en 2013).

Le coût des services passés découlant des modifications apportées au Régime est reporté et amorti selon la méthode linéaire sur la période de service restante moyenne des employés actifs à la date des modifications. L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée en date du 31 décembre 2012.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés dans les états financiers. Plus particulièrement, les principales estimations sont faites quant à l'évaluation des débiteurs, aux justes valeurs des placements privés et aux instruments financiers, aux durées de vie utile des immobilisations, aux provisions pour éventualités, à la provision pour l'équité salariale et aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

4. Débiteurs

	2014	2013
	\$	\$
Fonctionnement, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 2 229 \$ (2 270 \$ au 30 avril 2013)	39 907	37 308
Prêts étudiants, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 410 \$ (340 \$ au 30 avril 2013)	4 029	3 506
Produit de placement	1 931	1 649
Subventions gouvernementales	55 913	43 345
Subventions et contrats liés à la recherche	156 640	166 435
Subventions d'investissement à recevoir – court terme	94 211	159 657
	352 631	411 900

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2014

(en milliers de dollars)

5. Subventions d'investissement à recevoir

Les subventions d'investissement à recevoir sont liées aux subventions d'investissement approuvées par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS) anciennement le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST), mais financées au moyen de titres d'emprunt à long terme émis au nom de McGill ou qui ne sont pas encore financées. Ces montants sont à payer immédiatement. Cependant, une partie de leur recouvrement n'est pas prévu d'ici le prochain exercice, et les balances sont présentées comme actif à long terme.

6. Prêts à recevoir

Les emprunts à recevoir portent intérêt à des taux variant de 3,013 % à 4,267 % (3,013 % à 4,267 % au 30 avril 2013), et leur échéance maximale est de neuf ans.

7. Immobilisations

	2014		2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	28 706	—	28 706
Aménagement de terrains	35 875	11 363	24 512
Bâtiments	631 406	331 969	299 437
Rénovations majeures	849 355	206 629	642 726
Améliorations locatives	4 716	2 738	1 978
Matériel	490 703	289 371	201 332
Matériel roulant	1 762	1 252	510
Documents de bibliothèque	153 016	88 122	64 894
Actifs incorporels	15 417	10 730	4 687
	2 210 956	942 174	1 268 782
Actifs en cours de développement	37 634	—	37 634
	2 248 590	942 174	1 306 416

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2014

(en milliers de dollars)

8. Dette bancaire

À la demande du MESRS, le conseil des gouverneurs de McGill a autorisé un montant d'endettement bancaire maximal de 300 M\$ (300 M\$ au 30 avril 2013) au moyen de facilités de crédit à terme, dont un montant de 130 M\$ est utilisé en date du 30 avril 2014 (178 M\$ en 2013). McGill a accès à des marges de crédit non garanties et non engagées totalisant 350 M\$ (330 M\$ au 30 avril 2013), sur lesquelles les montants sont normalement prélevés au moyen d'acceptations bancaires émises pour des périodes maximales d'un an. Les marges de crédit portent intérêt au taux préférentiel, qui s'est établi en moyenne à 3,00 % pour l'exercice (3,00 % en 2013). Grâce à l'utilisation des acceptations bancaires, le taux moyen d'emprunt pour l'année était de 1,47 % (1,49 % en 2013). Le taux en vigueur au 30 avril 2014 était de 1,39 % (1,50 % au 30 avril 2013). Les acceptations bancaires émises à la fin de l'exercice portent intérêt à des taux variant de 1,30 % à 1,58 % (1,29 % à 1,68 % au 30 avril 2013).

9. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent 2 046 478 \$ (9 431 255 \$ au 30 avril 2013) de remises gouvernementales.

10. Apports reportés

Les apports reportés représentent la tranche non dépensée des fonds reçus et affectés à des fins autres que l'achat d'immobilisations. Les fonds affectés à des fins d'achat d'immobilisations sont inclus au titre des apports reportés afférents aux immobilisations à la note 11.

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début	411 508	437 688
Apports reportés reçus pendant l'année	337 375	319 163
Dons et legs	34 227	34 806
Amortissement des apports reportés	(369 164)	(380 149)
Solde à la fin	413 946	411 508

Le solde à la fin de l'exercice comprend les montants suivants :

	2014	2013
	\$	\$
Apports fédéraux	201 909	207 596
Apports provinciaux	55 562	51 007
Apports des États-Unis	3 571	4 344
Apports d'autres sources	61 655	58 589
Contrats	14 855	18 190
Dons et legs	56 445	52 354
Dotations	15 169	14 918
Produits de placement	4 780	4 510
	413 946	411 508

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2014

(en milliers de dollars)

11. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti des dons et des subventions reçus aux fins de l'achat d'immobilisations. L'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations est comptabilisé à titre de produit lié aux subventions dans l'état des résultats. Les variations du solde des apports reportés afférents aux immobilisations se détaillent comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
		(retraité – note 2)
Solde au début	810 982	776 512
Apports reçus	75 786	97 825
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(61 655)	(63 355)
Solde à la fin	825 113	810 982

Le solde à la fin comprend les montants suivants :

	2014	2013
	\$	\$
Apports reportés, déduction faite – MESRS	410 275	392 155
Apports reportés, déduction faite – autres provinciaux	134 456	135 316
Apports reportés, déduction faite – fédéraux	127 794	128 362
Apports reportés, déduction faite – autres	152 588	155 149
Solde à la fin	825 113	810 982

12. Dette à long terme

	2014	2013
a)		
1) Obligations (i)		
Série « 11C », 4,50 %, échéant le 27 mai 2015	4 703	4 703
Série « 13C », 4,40 %, échéant le 24 février 2016	4 653	4 653
Série « 14C », 4,50 %, échéant le 8 mars 2016	7 000	7 000
	16 356	16 356

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2014

(en milliers de dollars)

12. Dette à long terme (suite)

	2014	2013
	\$	\$
a) (suite)		
2) Billets (ii)		
4,355 %, échu le 16 septembre 2013	—	68 313
4,607 %, échu le 16 septembre 2013	—	28 000
3,240 %, échu le 23 septembre 2013	—	32 375
3,320 %, échéant le 1 ^{er} juin 2014	10 287	11 216
3,690 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2014	19 208	20 966
3,839 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2014	27 801	30 241
4,267 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2015 (iii)	353	519
3,601 %, échéant le 2 juin 2016	7 575	8 383
2,820 %, échéant le 2 juin 2016	23 121	24 747
2,849 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2016	61 226	63 480
1,928 %, échéant le 25 avril 2017	7 468	8 462
2,323 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2017	60 720	63 888
2,472 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2017	20 170	21 585
2,213 %, échéant le 1 ^{er} juin 2018	176 188	187 000
2,112 %, échéant le 1 ^{er} juin 2018	4 418	5 000
2,406 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2018	16 890	18 000
2,413 %, échéant le 29 mai 2019	219 000	—
4,125 %, échéant le 24 août 2020	4 570	5 123
3,013 %, échéant le 28 septembre 2022	8 489	9 300
4,991 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	21 000	22 000
	688 484	628 598
 Dette totale du gouvernement du Québec	 704 840	 644 954
 b) Débentures de premier rang de McGill (iv), Série « A », 6,15 %, échéant le 22 septembre 2042	 150 000	 150 000
 c) Prêts de la Banque Royale, 5,81 %, échu le 19 mars 2014	 —	 543
 d) Autres	 150	 177
 e) Escomptes d'émission d'obligations et frais d'émission	 (4 846)	 (5 050)
	850 144	790 624
 Tranche à court terme	 (94 211)	 (159 657)
	755 933	630 967

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2014

(en milliers de dollars)

12. Dette à long terme (suite)

- i) Les obligations sont garanties par une cession de subventions couvrant le capital et les intérêts des obligations accordées à McGill par le gouvernement du Québec en vertu d'un décret.
- ii) Les billets sont garantis par le gouvernement du Québec, et les remboursements réguliers d'intérêts et de capital sont effectués par le gouvernement au nom de McGill. Les intérêts sur les billets sont payés semestriellement, et les remboursements de capital sont exigibles à chaque date anniversaire du billet. Les remboursements de capital échéant annuellement et les paiements forfaitaires dus à l'échéance sont les suivants :

	Paiement annuel	Paiement forfaitaire
	\$	\$
3,320 %, échéant le 1 ^{er} juin 2014	928	9 359
3,690 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2014	1 758	17 450
3,839 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2014	2 441	25 360
3,601 %, échéant le 2 juin 2016	808	5 959
2,820 %, échéant le 2 juin 2016	1 626	19 869
2,849 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2016	2 760	55 706
1,928 %, échéant le 25 avril 2017	994	5 480
2,323 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2017	2 662	52 734
2,472 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2017	1 415	15 925
2,213 %, échéant le 1 ^{er} juin 2018	10 812	132 940
2,112 %, échéant le 1 ^{er} juin 2018	582	2 090
2,406 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2018	1 110	12 450
2,413 %, échéant le 29 mai 2019	11 562	161 190
4,125 %, échéant le 24 août 2020	576*	—
3,013 %, échéant le 28 septembre 2022	835*	—
4,991 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	1 000	1 000

* Le paiement annuel varie d'année en année.

- iii) Les billets sont garantis par une subvention à recevoir du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE). Des paiements semi-annuels de capital et d'intérêts sont faits par le MEIE au nom de l'Université, à Financement-Québec.
- iv) En septembre 2002, l'Université a émis des débetures non garanties d'une valeur de 150 M\$. Contrairement aux obligations du MESRS, ces débetures devront être payées par l'Université à même les ressources qu'elle génère. Les paiements semestriels d'intérêts sont effectués par l'Université.

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2014

(en milliers de dollars)

12. Dette à long terme (suite)

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2015	94 211
2016	53 357
2017	117 190
2018	95 822
2019	161 682

13. Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

L'Université a un régime de retraite à cotisations déterminées (le « Régime ») pourvu d'une composante à prestations déterminées qui garantit un seuil minimal de prestations de retraite pour les membres admissibles au Régime. Les cotisations versées par les employés, ajoutées à celles de l'employeur, sont investies dans le fonds d'accumulation du Régime. Au moment de la retraite de l'employé, ce dernier peut utiliser le montant accumulé et souscrire à une rente de retraite auprès de l'entité qu'il aura choisie. Avant le 1^{er} janvier 2011, les employés pouvaient souscrire à une rente versée par McGill.

À des fins comptables, l'Université évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du Régime le 30 avril de chaque exercice. La dernière évaluation actuarielle des régimes de retraite a été réalisée à des fins de capitalisation au 31 décembre 2012 et la prochaine évaluation devra être réalisée au 31 décembre 2015.

Obligation liée aux avantages postérieurs au départ à la retraite

L'Université fournit des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite aux employés admissibles à la retraite, y compris la santé et les soins dentaires. La valeur actuelle de ces engagements au 30 avril 2014 est estimée à 120,4 M\$ (118,8 M\$ au 30 avril 2013). Ces montants sont comptabilisés comme charges à payer.

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2014

(en milliers de dollars)

13. Avantages sociaux futurs (suite)

Régime de retraite à cotisations déterminées

L'Université offre un régime de retraite à cotisations déterminées à tous ses employés. L'Université verse au Régime une cotisation pouvant atteindre 10 % de la rémunération de base de l'employé, selon l'âge de ce dernier.

Les renseignements importants à l'égard du régime de retraite à cotisations déterminées de l'Université se détaillent comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Paiements en espèces constatés	44 893	37 615
Coût des prestations	21 397	24 333
Charge de retraite à payer		
Charges du Régime		
Coût des services courants	2 476	943
Intérêts de l'obligation au titre des prestations constituées	3 107	1 315
	5 583	2 258

Les informations relatives au passif se détaillent comme suit :

	2014	2013
	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées	(330 429)	(355 045)
Juste valeur des actifs du Régime	238 158	242 000
Déficit	(92 271)	(113 045)
Perte actuarielle nette non amortie	62 970	71 146
Passif au titre des prestations constituées	(29 301)	(41 899)

Les actifs du plan, à la juste valeur, sont répartis de la façon suivante :

	2014	2013
	%	%
Équivalents de trésorerie	2,0	6,2
Immobilier	12,4	17,2
Actions	33,0	26,2
Titre à revenus fixes	52,6	50,3
Autres	—	0,1

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2014

(en milliers de dollars)

13. Avantages sociaux futurs (suite)

Régime de retraite à cotisations déterminées (suite)

Les hypothèses importantes sont les suivantes :

	2014	2013
	%	%
Taux d'actualisation	3,50	3,00
Taux de rendement	4,75	4,75
Inflation	3,00	3,00

Obligation liée aux avantages postérieurs au départ à la retraite

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début	118 783	118 558
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 336	1 674
Intérêts sur l'obligation liée aux avantages postérieurs au départ à la retraite	5 333	5 194
Prestations versées	(5 209)	(4 839)
Perte actuarielle nette	2 605	1 604
Coût des services passés	(3 408)	(3 408)
Solde à la fin	120 440	118 783

Les principales hypothèses utilisées sont présentées ci-après (moyenne pondérée) :

	2014	2013
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées en fin d'année		
Taux d'actualisation	4,5	4,0
Taux de croissance des salaires		
Professeurs	4,5	4,5
Autres que les professeurs	3,5	3,5
Taux tendanciel du coût des soins de santé		
Taux tendanciel actuel	8,0	8,0
Taux tendanciel définitif	5,0	5,0
Exercice au cours duquel le taux tendanciel définitif est atteint	2016	2016

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2014

(en milliers de dollars)

14. Éléments grevés d'affectations d'origine externe à des fins de dotation

	2014	2013
	\$	\$
Dotations aux facultés	521 692	446 067
Aide aux étudiants	410 407	354 051
Dotations à la recherche	109 232	96 611
Nouvelles priorités	20 486	18 316
Dotations à la bibliothèque	25 477	22 911
Services aux étudiants	7 801	6 243
Rentes	2 722	2 197
Revenu cumulé	150 149	108 389
	1 247 966	1 054 785

Les dotations consistent en des dons grevés d'affectations d'origine externe qui ont été reçus par l'Université. Le montant en capital des dotations doit être maintenu en permanence et est assujéti à la politique de placement, de distribution et de préservation du capital de l'Université. Le produit de placement généré par les dotations doit être utilisé conformément aux diverses fins établies par les donateurs. Dans le cadre de ses responsabilités de fiduciaire, l'Université garantit que tous les fonds reçus et affectés à des fins particulières sont utilisés à ces fins.

Le produit de placement tiré des fonds de dotation, y compris les intérêts, les dividendes ainsi que les gains et les pertes réalisés et non réalisés, est comptabilisé à l'état des résultats lorsque ce produit est disponible pour les charges au gré de l'Université ou est disponible pour les charges en raison du respect de certaines conditions. L'Université a établi une politique dont l'objectif est de protéger la valeur réelle des dotations, en limitant le montant du produit rendu disponible pour les charges et en exigeant le réinvestissement du produit qui n'a pas été rendu disponible pour les charges. Le montant disponible pour les charges est assujéti à l'approbation du conseil des gouverneurs et s'établit à 4,25 % (4,25 % en 2013) de la juste valeur moyenne des fonds de dotation des trois dernières années. L'excédent du produit réel sur le montant disponible pour les charges est comptabilisé comme une augmentation directe des fonds de dotation. Si le produit réel est inférieur au montant disponible pour les charges ou s'il est négatif, le manque à gagner est tiré du produit réinvesti cumulé et est comptabilisé comme une diminution directe de l'actif net. Si un fonds de dotation individuel était dépourvu d'un produit réinvesti cumulé suffisant, le montant en capital de la dotation pourrait être entamé. Ces montants devraient être recouverts au moyen du produit de placement net futur.

15. Éléments grevés d'affectations d'origine interne

	2014	2013
	\$	\$
Autofinancement de l'enseignement et de la recherche	17 638	11 125
Fonds de démarrage pour les professeurs	10 633	10 648
Autres	38 184	36 351
	66 455	58 124

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2014

(en milliers de dollars)

16. Produits de placement et intérêts créditeurs

	2014	2013
	\$	\$
Variation non réalisée de la juste valeur marchande des placements	6 569	2 635
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(2 400)	1 395
Produits de placement et intérêts créditeurs	48 049	56 886
	52 218	60 916

17. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2014	2013
	\$	\$
Débiteurs	(3 404)	(1 656)
Frais payés d'avance	769	(415)
Stocks	252	351
Créditeurs et charges à payer	15 902	(3 144)
Produits reportés	499	2 152
	14 018	(2 712)

18. Instruments financiers

Risques financiers

L'Université est exposée au risque du marché, ce qui représente le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de variations du cours du marché, que ces variations soient imputables à des facteurs propres à un titre particulier ou à son émetteur ou encore à des facteurs touchant l'ensemble des titres négociés sur le marché. La concentration de ce risque est réduite, car McGill détient un portefeuille de placements diversifiés.

L'Université est exposée au risque de change découlant de ses titres négociables libellés en devises. Au 30 avril 2014, la juste valeur des titres négociables libellés en devises de McGill s'élevait à 903 M\$ CA (743 M\$ CA au 30 avril 2013) dont notamment un montant de 617 M\$ CA libellé en devise américaine (512 M\$ CA au 30 avril 2013).

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt découlant de l'incidence des variations de taux d'intérêt lié à la dette à taux variable sur les flux de trésorerie de McGill et de l'incidence des variations de taux d'intérêt sur la juste valeur des titres négociables à revenu fixe sur la situation financière.

McGill est exposée au risque de crédit à l'égard de ses débiteurs. Une tranche importante des débiteurs de l'Université est considérée comme à faible risque de non-paiement puisque ceux-ci sont exigibles des gouvernements. Pour le reste des débiteurs, la concentration du risque est réduite au minimum étant donné que McGill compte sur une grande diversité de contreparties et de placements.

18. Instruments financiers (suite)

Risques financiers (suite)

McGill s'engage à avoir des liquidités suffisantes pour régler les passifs venant à terme. Au 30 avril 2014, les principaux passifs étaient la dette bancaire, les créditeurs et charges à payer, la dette à long terme, le passif au titre de prestations constituées et l'obligation au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite.

Instruments financiers dérivés

Comme il a été approuvé par le Comité d'investissement du Conseil, McGill détient des contrats à terme pour vendre des montants de 33,0 M€ à un taux moyen à terme de 1,52333 et de 255,5 M\$ US à un taux moyen à terme de 1,11107 au 30 avril 2014, échéant le 11 juin 2014 (23,5 M€ à un taux moyen à terme de 1,34376 au 30 avril 2013, échu le 12 juin 2013, et 105 M\$ US à un taux moyen à terme de 1,02820 au 30 avril 2013, échu le 30 juillet 2013). Au 30 avril 2014, la juste valeur de ces contrats consistait en un gain non réalisé d'environ 3,2 M\$ inclus dans les titres négociables (un gain non réalisé de 2,5 M\$ au 30 avril 2013).

En octobre 2003, McGill a conclu une entente avec RBC Dominion valeurs mobilières (RBCDVM) en vertu de laquelle elle a investi dans une obligation de 13 M\$ libellée en dollars américains venant à échéance en 2029. Dans le cadre de cette entente, les paiements du capital et des intérêts semestriels de l'obligation devant être effectués à McGill ont fait l'objet d'un swap avec RBCDVM qui, en échange, versera à McGill, en 2029, un montant en dollars canadiens de 85,7 M\$. La juste valeur de l'obligation et du contrat de swap s'élève à 46,0 M\$ (48,4 M\$ au 30 avril 2013) et est incluse dans les titres négociables.

Le solde du placement libellé en dollars américains donnera lieu (à l'échéance) à l'échange des intérêts créditeurs contre un produit d'un montant fixe. Au 30 avril 2014, la juste valeur du swap était de 25,9 M\$ (28,2 M\$ au 30 avril 2013).

La valeur future de ce placement, y compris la croissance cumulée jusqu'en 2042, devrait suffire à rembourser de façon efficace les débentures de premier rang en circulation d'un montant de 150,0 M\$.

L'Université a conclu des ententes concernant l'achat de gaz naturel dont les dates d'échéance s'échelonnent jusqu'au 30 juin 2014. La juste valeur des swaps de produits financiers est déterminée en utilisant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Les flux de trésorerie futurs sont déterminés en utilisant les prix à terme ou les taux en vigueur à la date d'évaluation de l'indice financier, selon la durée contractuelle de l'instrument. Ces flux de trésorerie sont ensuite actualisés à l'aide d'une courbe qui reflète le risque de crédit de l'Université ou de la tierce partie, le cas échéant. La juste valeur du swap est de 0,03 M\$ inférieure au prix fixe contracté (0,3 M\$ inférieure au 30 avril 2013), et cette perte a été enregistrée dans les charges pour la période résultant en un gain de 0,27 M\$ (gain de 1,1 M\$ en 2013). Le passif en résultant a été enregistré au bilan dans les comptes créditeurs et charges à payer.

Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires aux états financiers

30 avril 2014

(en milliers de dollars)

18. Instruments financiers (suite)

Titres négociables

Le portefeuille de titres négociables est composé des types de placements suivants :

	2014	2013
	%	%
Actions canadiennes	10	12
Actions américaines	17	19
Actions autres que nord-américaines	23	21
Titres à revenu fixe canadiens	13	16
Titres à revenu fixe américains	4	—
Fonds de couverture	19	18
Stratégies de remplacement, y compris les fonds d'investissements privés et autres	14	14
	100	100

Les placements à court terme comprennent les titres à revenu fixe très liquides dont l'échéance est de moins d'un an et qui portent intérêt à des taux variant entre 0,97 % et 1,00 % (entre 0,99 % et 1,04 % au 30 avril 2013).

19. Promesses de dons

Les promesses de dons en cours au 30 avril 2014 s'élèvent à 141,6 M\$ (173,4 M\$ au 30 avril 2013) et n'ont pas été comptabilisées dans les états financiers.

20. Engagements

Contrats de location-exploitation

Les montants représentent les paiements minimaux futurs exigibles en vertu des contrats de location-exploitation existants :

	\$
2015	5 379
2016	5 171
2017	3 660
2018	2 288
2019	2 033
2020 et suivantes	4 505
	23 036

Construction en cours

McGill a entrepris la construction de plusieurs nouveaux immeubles et, par conséquent, elle a pris des engagements totalisant 56,9 M\$. Ces engagements devraient être respectés dans le cours normal des activités.

20. Engagements (suite)

Engagements envers des fonds d'investissement privés et des fonds immobiliers privés

Dans le cadre de ses activités d'investissement, McGill investit une partie des sommes du fonds de dotation dans des fonds d'investissement privés et des fonds immobiliers privés. Conformément aux ententes conclues avec ces fonds, McGill s'est engagée à investir 92,4 M\$ en fonds additionnels au cours des quatre prochaines années.

Programme de retraite

McGill a mis sur pied un programme de retraite volontaire anticipée en 2013 pour certains employés s'y qualifiant et prenant fin le 2 juin 2013. Durant l'année, des contrats ont été signés pour une valeur de 11,4 M\$, et 1,5 M\$ est comptabilisé à titre de créditeurs et charges à payer. Le passif lié à ces contrats sera payé en totalité au cours de l'exercice subséquent.

21. Éventualités

Litiges

Dans le cours normal de ses activités, McGill est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des demandes ayant trait au droit du travail et *au Code civil du Québec*. Bien qu'il soit impossible de déterminer le dénouement final de ces procédures encore en instance au 30 avril 2014, la direction est d'avis que leur résolution n'aura aucune incidence importante sur la situation financière de McGill. Tout montant que McGill pourrait être obligée de verser serait passé en charges au cours de l'exercice du règlement. Par ailleurs, si un tel montant peut être estimé et qu'il sera vraisemblablement exigible, il sera inclus dans les charges à payer.

Dans le cours normal des projets de construction de McGill, plusieurs réclamations d'entrepreneurs sont garanties par des hypothèques sur des édifices terminés ou en construction.

